

Le 21 septembre 2022

## Le Service Urbanisme et Habitat déménagement

La Direction Urbanisme et Habitat déménage début octobre du bâtiment municipal de Gournier au quartier Saint-Martin à Montélimar.

**Attention, les services seront indisponibles du 30/09 au 05/10  
(le dépôt en ligne du guichet numérique continue de fonctionner normalement).**

### Nouveau lieu d'accueil du public à partir du 6 octobre

Maison de l'économie

2 rue du 45ème Régiment de Transmissions , à côté de l'Office de Tourisme ;

Ouverture au public du lundi au vendredi de 8h00 à 12h30.

### Nouvelle adresse pour vos courriers

(hors permis et DIA toujours à adresser à votre mairie) :

Direction de l'urbanisme et de l'habitat

Montélimar-Agglomération

Maisons des Services Publics

1 Avenue Saint Martin

26200 MONTE LIMAR

### Pour rappel

*Votre projet de rénovation de votre bâti est-il soumis à autorisation d'urbanisme préalable ?*

- Renseignements auprès de votre mairie.

- Pour Montélimar, renseignements auprès du service urbanisme du lundi au vendredi de 8h00 à 12h30 ou au 04.75.00.25.21

*Vous souhaitez déposer un dossier de certificat d'urbanisme, de déclaration de projet ou de permis (construire / aménager / démolir) ?*

- guichet numérique commun pour toutes les communes du territoire hormis Portes en Valdaire. Accessible depuis [www.montelimar-agglo.fr/Auquotidien/Autorisations d'urbanisme](http://www.montelimar-agglo.fr/Auquotidien/Autorisationsdurbanisme)

- ou auprès de votre mairie.

